

NOTE DE SYNTHÈSE SUR LES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2015

Les Comptes Administratifs soumis au Conseil Municipal retracent l'exécution du budget principal de la Ville d'Obernai et des différents budgets annexes au cours de l'exercice comptable 2015.

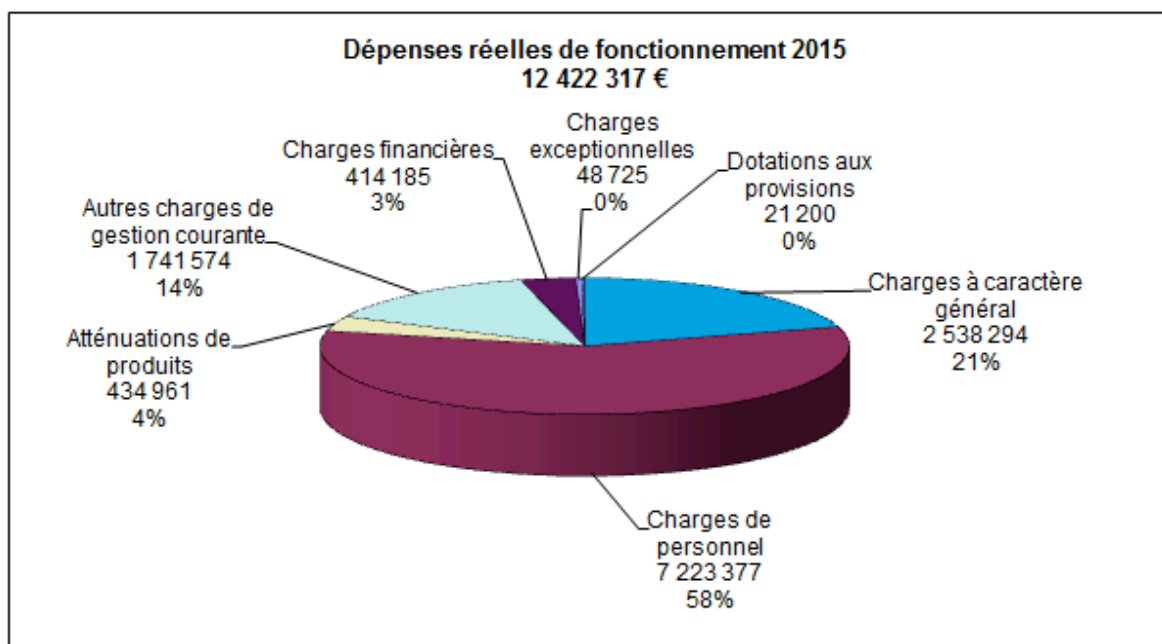
BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève en 2015 à 13 168 217,80 € contre 12 406 738,99 € en 2014. Les dépenses réelles passent quant à elles de 11 358 846,96 € en 2014 à 12 422 316,93 € en 2015.

Cette hausse s'explique essentiellement par le transfert de l'activité crèche-halte garderie du Centre Communal d'Action Sociale à la Ville d'Obernai au 1^{er} janvier 2015, impliquant un transfert de charges de fonctionnement de près de 1 350 000 €. Ainsi, à périmètre constant, les dépenses courantes de la Ville affichent une baisse notable.



Le chapitre 011 « Charges à caractère général », comprenant notamment les charges afférentes aux fluides, à l'énergie, aux divers contrats de maintenance, aux frais de télécommunication, s'établit à 2 538 293,63 €, contre 2 485 923,53 € en 2014. L'impact du transfert de l'activité multiaccueil s'élève à 117 198,04 €. Ainsi, malgré l'inflation du prix des fluides et de la majorité des contrats de maintenance, les dépenses comptabilisées dans ce chapitre sont maîtrisées.

Le chapitre 012 « Charges de personnel » présente un montant de 7 223 377,21 €, dont 1 224 897,08 € pour le multiaccueil. A périmètre constant, on observe ainsi une hausse modérée de 1,39 %. La masse salariale représente 58,14 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit un ratio inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate dotées des mêmes services. La Ville d'Obernai s'est depuis plusieurs années engagée, tout en maintenant une exigence de qualité du service public, dans une

démarche de maîtrise des charges de personnel par le non remplacement de certains agents quittant la Collectivité, et ce malgré l'incidence en sens inverse de hausses liées aux évolutions de carrière (glissement, vieillesse, technicité).

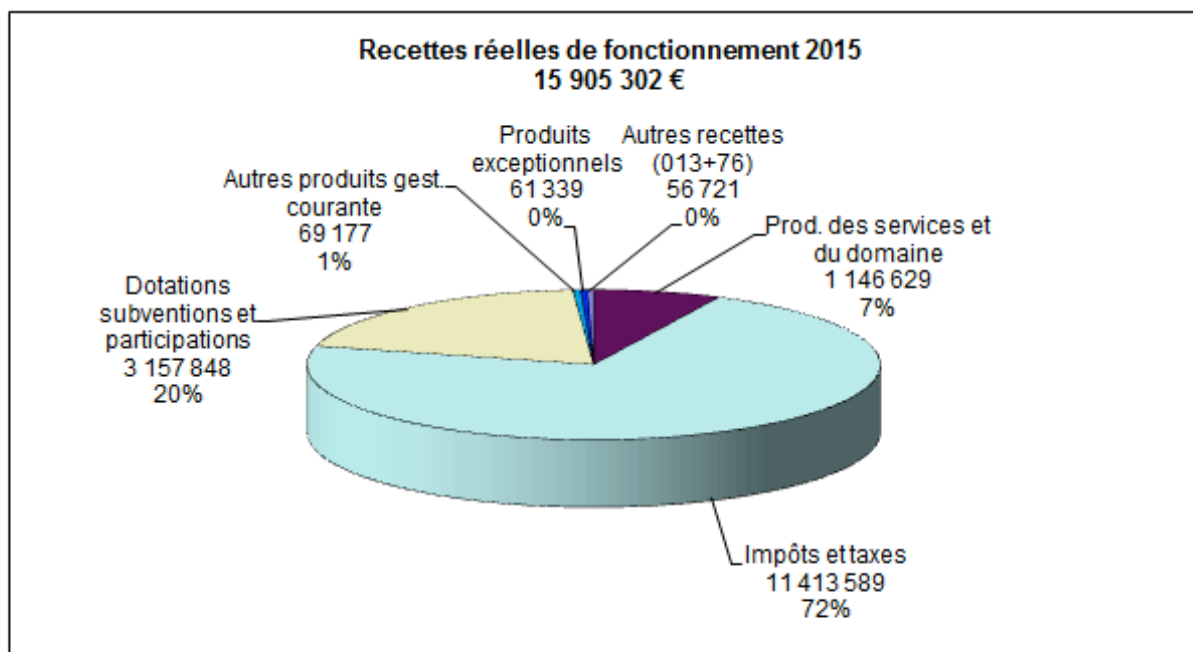
Le chapitre 014 « Atténuations de produits » correspondant à la contribution de la Ville au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), augmente chaque année de manière exponentielle dans le cadre de la montée en charge du dispositif au niveau national. Ainsi, en 2015, Obernai a vu sa contribution progresser de 50,73 % pour s'établir à 426 951 €.

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », globalise un montant de 1 741 574,40 €, et est constitué à près de 71% des subventions annuelles de fonctionnement allouées aux organismes para-municipaux et aux diverses associations d'intérêt général. A noter que, compte tenu de sa situation de trésorerie favorable, le Centre Communal d'Action Sociale d'Obernai n'a sollicité en 2015 aucun versement de la part de la Ville au titre de la subvention qui avait été votée par le Conseil Municipal.

Les charges financières inscrites au chapitre 66 s'établissent à 414 185,32 € soit une baisse de 2,61 % par rapport à 2014, conséquence de la politique de désendettement engagée par la Ville depuis plusieurs années. Les charges financières représentent actuellement environ 3,33 % des dépenses réelles de fonctionnement globales.

L'ensemble de ces données traduit les efforts engagés par la Ville vers une maîtrise de ses coûts de fonctionnement malgré un contexte inflationniste et réglementaire souvent défavorable.

Recettes



Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent en 2015 à 15 948 354,91 € contre 15 823 060,97 € en 2014. Les recettes réelles se montent quant à elles à 15 905 302,05 € contre 15 793 582,57 € en 2014, exercice qui avait constaté une recette non récurrente liée à la reprise d'un excédent du budget annexe Roselières pour 998 500 €.

Le budget principal de la Ville a enregistré quant à lui pour la première année en 2015 les recettes liées au fonctionnement du multiaccueil, à hauteur de 939 629,21 € (participation des parents et subventions de fonctionnement).

Après neutralisation de ces deux éléments, ainsi que des produits de cessions qui présentent un caractère non récurrent, on observe une augmentation des recettes réelles de fonctionnement d'environ 2,95 % liée essentiellement à une hausse des recettes fiscales suite au réajustement des taux d'imposition décidé

pour 2015 par le Conseil Municipal. Ce phénomène vient quelque peu neutraliser la poursuite de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement à hauteur de 13,14 % entre 2014 et 2015.

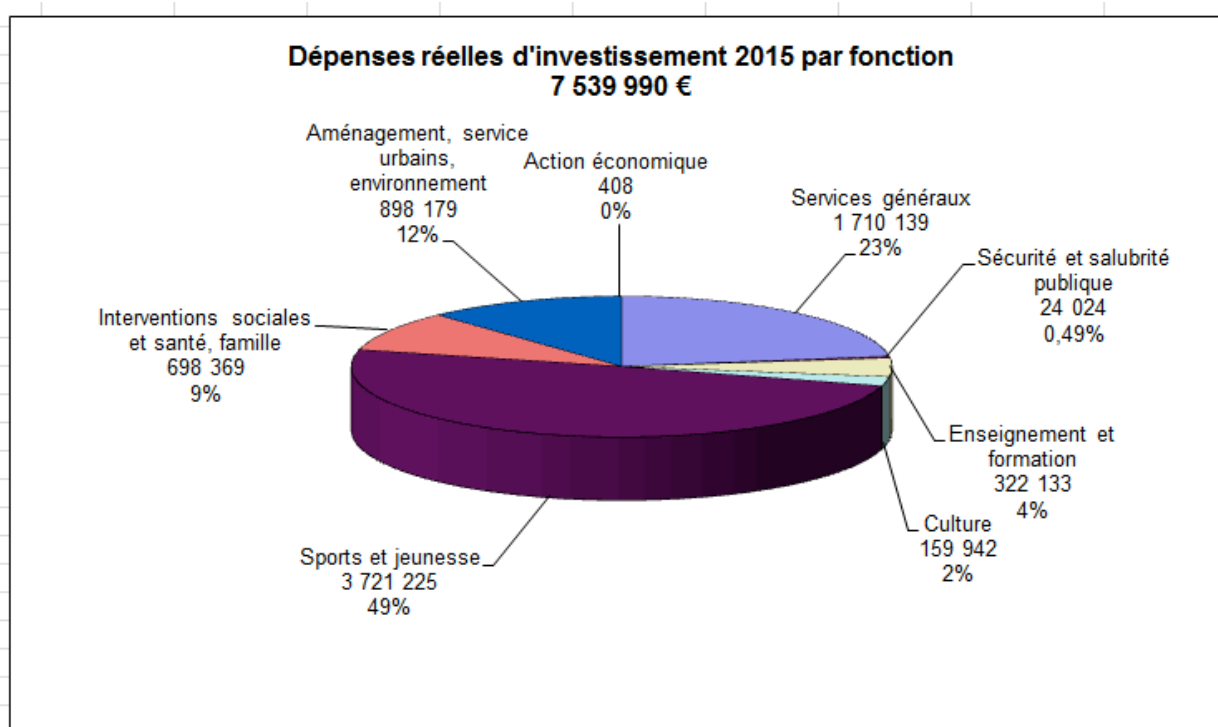
Résultat de fonctionnement 2015

Recettes de fonctionnement :	15 948 354,91 €
Dépenses de fonctionnement :	13 168 217,80 €
Résultat brut de fonctionnement 2015 :	2 780 137,11 €
Excédent reporté de 2014 :	4 918 650,16 €
Excédent global de fonctionnement 2015 :	7 698 787,27 €

Section d'investissement

Les dépenses totales d'investissement s'établissent en 2015 à 7 944 357,70 €. Les dépenses réelles s'élèvent quant à elles à 7 539 990,16 € et comprennent notamment :

- plus de 1 275 000 € de remboursement de capital de la dette,
- plus de 3 472 000 € au titre de la réhabilitation des équipements sportifs du Parc de Hell,
- près de 690 000 € en solde de l'opération de construction de l'équipement petite enfance,
- plus de 625 000 € d'investissements pour le renouvellement des équipements de chauffage dans le cadre du Contrat de Performance Energétique,
- plus de 550 000 € de travaux de voirie et de sécurité dont la poursuite du réaménagement du boulevard d'Europe, le réaménagement de la rue de la Victoire, des travaux d'éclairage public...
- divers travaux dans les bâtiments municipaux ainsi que des équipements divers,



Les recettes d'investissement d'un montant de 11 051 640,96 € dont 9 944 425,41 € de recettes réelles sont constituées pour 3 646 047,36 € de recettes d'équipements (emprunts, subventions) et pour 6 281 261,13 € de recettes dites financières (autofinancement, FCTVA et taxes d'urbanisme).

Résultat d'investissement 2015

Recettes d'investissement :	11 051 640,96 €
Dépenses d'investissement :	7 944 357,70 €
Résultat brut d'investissement 2015 :	3 107 283,26 €
Déficit reporté de 2014 :	- 4 917 498,73 €
Résultat global d'investissement 2015 :	- 1 810 215,47 €

Ce déficit d'investissement de clôture est bien entendu largement couvert par l'excédent de fonctionnement 2015.

BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL

Les dépenses totales d'exploitation s'élèvent en 2015 à 311 186,44 €, en augmentation de 2 % par rapport à 2014, résultant essentiellement d'une hausse des charges de personnel liée à l'augmentation du temps de travail d'un agent d'accueil à temps non complet afin de faire face aux besoins tout en maintenant la qualité de services aux usagers.

Les produits d'exploitation, constituées pour la majeure partie des recettes liées aux locations d'emplacements affichent quant à eux une légère baisse de 5,12 %, compte tenu d'une baisse de fréquentation d'un peu moins de 3 000 nuitées, suite à une année 2014 exceptionnelle. L'année 2015 reste tout de même une très bonne année pour le camping au regard des années précédentes.

Ainsi, le résultat brut d'exploitation (basé sur les opérations réelles) s'élève en 2015 à près de 105 000 €, représentant 26,25 % du chiffre d'affaires.

En investissement, et dans l'attente de la pose d'habitations légères de loisirs, l'année 2015 s'est limitée à l'aménagement sommaire du terrain prévu pour une future extension ainsi que l'acquisition de quelques équipements au niveau des espaces communs et notamment des aires de jeux.

BUDGET ANNEXE LOCATIONS IMMOBILIERES

Il est rappelé que ce budget annexe a été institué pour la gestion des bâtiments loués à des preneurs soumis à la TVA (Halle aux Blés, Restaurant Parc de Hell, Club équestre, Espace Athic, VVF).

En 2015 et comme chaque année, les recettes issues notamment de la perception de loyers permettent de dégager un important excédent de fonctionnement à hauteur de 245 224,35 €. Ce résultat permet d'abonder la section d'investissement, supportant la poursuite du remboursement des avances consenties il y a 20 ans par VVF à l'occasion de la construction du village de vacances « Les Géraniums » ainsi que la majeure partie des frais liés à la mise aux normes et en accessibilité du bâtiment de la Halle aux Blés.

Le résultat global déficitaire de l'exercice 2015, à hauteur de près de 255 575,29 € sera résorbé rapidement par l'autofinancement dégagé chaque année par la section de fonctionnement.

BUDGET ANNEXE TRANSPORT PUBLIC URBAIN

La section d'investissement enregistre en 2015 exclusivement le remboursement du capital de la dette contractée, compte tenu des capacités de financement minimales, aucune autre opération ou acquisition n'ayant par ailleurs été nécessaire au cours de l'année.

En section de fonctionnement, les recettes constituées essentiellement par le versement transport permettent de financer la contribution versée au délégataire du service et génèrent désormais quelques marges de manœuvre pour les autres charges et les futurs investissements.

BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

La section d'investissement enregistre en 2015 exclusivement le remboursement du capital de la dette contractée à l'occasion de l'aménagement du site, aucune autre opération ou acquisition n'ayant été nécessaire sur ce site au cours de l'année.

La majorité des mouvements comptables et budgétaires a été réalisée en section de fonctionnement. Les recettes issues des droits d'emplacement et frais accessoires payés par les usagers (environ 42 300 € en 2015), des subventions de fonctionnement de l'Etat et du Conseil Départemental du Bas-Rhin, complétées par une contribution du budget principal à hauteur de 51 000 €, en hausse par rapport aux années précédentes compte tenu de l'inflexion des participations des autres acteurs publics financeurs suite à la réforme des dispositifs de soutien, permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement (fluides, maintenance, prix payé au prestataire extérieur qui assure la gestion quotidienne de l'aire).

BUDGET ANNEXE PARC DES ROSELIERES

L'exercice 2014 n'a pas enregistré d'encaissements liés à la cession de terrains. En revanche, les travaux de viabilité se sont poursuivis. Dans ces conditions, il n'a pas été procédé à un reversement d'excédent au budget principal.

BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DU THAL

L'exercice 2015 a enregistré l'encaissement lié à la cession d'un terrain à la société ELECTRICITE GENERALE A. OBRECHT ET FILS. La surface de 33,969 ares encore stockée a quant à elle fait l'objet d'une approbation, par l'assemblée délibérante, du principe de cession à WEBCD CONCEPT DESIGN.

L'avance remboursable sans intérêt accordée en 2010 par le Conseil Départemental du Bas-Rhin est en cours de remboursement. Parallèlement, les travaux de viabilité définitive ont été soldés.

BUDGET ANNEXE « KUTTERGAESSEL »

Ce budget annexe créé en 2011 est destiné à constater l'ensemble des opérations d'aménagement et d'urbanisation du secteur réservé à l'accueil d'un EHPAD construit par la Société Médica France.

Aucun mouvement réel n'a été enregistré au cours de l'exercice 2015.

BUDGET ANNEXE « SCHULBACH »

Créé en 2012, ce budget annexe permet d'individualiser l'ensemble des dépenses et recettes liées aux opérations d'aménagement et d'urbanisation d'une zone d'environ 5,2 hectares située aux lieux-dits « Leimtal » et « Schulbach » portant notamment sur la constitution d'un pôle d'équipement en prolongement des sites du Service Départemental d'Incendie et de Secours et du Centre Aquatique, l'aménagement d'un parking « tram-train », la création d'une ceinture verte arborée et l'implantation du nouvel hôpital d'Obernai sur une emprise foncière d'environ 2,5 hectares.

L'année 2015 a vu se réaliser les travaux de viabilité provisoire suite à la concrétisation du projet de Nouvel Hôpital d'Obernai. L'encaissement lié à la cession du terrain afférent à cette entité interviendra en 2016.